



En mars 2022, entre 200 et 250 lots de chasse seront remis en adjudication

La chasse se pratique sur 1,75 million d'hectares de forêts domaniales, soit 11% de la forêt française métropolitaine. L'ONF s'assure que les grands ongulés ne compromettent pas la croissance de la forêt. Alors que celle-ci a un cycle de vie qui se compte en siècles, les grands animaux se reproduisent quant à eux très rapidement.

QUESTION D'ÉQUILIBRE

Trouver l'équilibre entre forêt et présence des grands ongulés devient urgent avec l'accélération du réchauffement climatique. En forêt domaniale, l'ONF est le détenteur du droit de chasse et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les acteurs de la chasse. Ainsi il évalue chaque année l'impact des animaux sur les milieux forestiers et intervient pour prendre les mesures adaptées.

NOUVELLES PROCÉDURES DEPUIS 2016

Depuis mars 2016, l'ONF a mis en place de nouvelles procédures d'attribution visant à rétablir ou à préserver l'équilibre forêt gibier. Il organise tous les trois ans des adjudications pour accorder en forêt domaniale des baux de 12 ans relatifs aux droits de chasse.

100 000

chasseurs/an en
forêt domaniale

ADJUDICATIONS 2022

Entre 200 et 250 lots de chasse disponibles seront remis en adjudications par soumissions cachetées par les directions territoriales de l'ONF entre le 15 et le 29 mars 2022. Le recueil des candidatures se fait par voie dématérialisée sur la plateforme demarches-simplifiees.fr au moins un mois avant la date de l'adjudication.

[Lien vers le calendrier des adjudications 2022](#)

A propos de l'ONF

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Calendrier des adjudications

- 15/03/2022 **Direction territoriale Bourgogne Franche-Comté** : région Bourgogne Franche-Comté
- 22/03/2022 **Direction territoriale Centre Ouest Aquitaine** : régions Bretagne, Pays de Loire, Centre Val de Loire (plus l'Allier), Nouvelle Aquitaine
- 23/03/2022 **Direction territoriale Auvergne Rhône-Alpes** : région Auvergne Rhône-Alpes (moins l'Allier)
- 24/03/2022 **Direction territoriale Seine Nord** : régions Haut de France, Ile de France, Normandie
- 25/03/2022 **Direction territoriale Grand Est** : région Grand Est
- 29/03/2022 **Direction territoriale Midi-Méditerranée** : régions PACA, Occitanie